

Un plan pour révolutionner le p

La guerre de Vladimir Poutine en Ukraine a bouleversé le marché mondial de l'énergie. L'Union européenne veut se passer du gaz et du pétrole russes le plus rapidement possible. La Commission met sur la table une ambitieuse feuille de route.

MICHEL DE MUELENAERE

La sanglante invasion de l'Ukraine par la Russie a brutalement mis les Européens devant la réalité de leur dépendance au pétrole et au gaz provenant d'un Etat belliqueux. Depuis lors, les Vingt-Sept courent après un modèle plus stable et plus éthique. Et, divine surprise, les conditions pour y arriver croisent parfaitement la logique d'un autre objectif : réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre et devenir, en 2050, un continent climatiquement neutre.

Après avoir été mandatée par les chefs d'Etat de l'Union européenne, la Commission a présenté mercredi le plan qui permettra à l'Europe de s'affranchir « le plus rapidement possible » du gaz et du pétrole russes dont elle dépend actuellement à hauteur de 26 % et 28 %. Chaque année, les pays de l'Union alimentent le budget russe à hauteur de 100 milliards d'euros, rappelle-t-on. Si toutes les mesures de « REPowerEU » sont mises en œuvre, l'Europe pourra se passer des énergies fossiles de son dangereux voisin en 2027, a promis le vice-président de la Commission, Frans Timmermans. Mais ce ne sera pas une mince affaire.

L'Europe ne part pas de rien. Le « Pacte vert » (« Green Deal ») qui trace la voie jusqu'à la neutralité carbone en passant par une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55 % en 2030 par rapport à 1990 est déjà sur les voies. REPowerEU accélère le mouvement et accentue les ambitions. « C'est le onzième étage d'un immeuble de dix étages », sourit un expert européen. D'ici la fin de l'année, la demande européenne en gaz russe pourrait déjà chuter de 3 milliards de m³ par semaine à 1 milliard.

1

Economiser l'énergie

C'est « le moyen le plus rapide, le plus propre et le plus simple de réduire notre dépendance aux énergies fossiles ». C'est de même une excellente manière de réduire la facture énergétique des ménages, des entreprises et des autorités publiques. Dans ce chapitre, l'exécutif européen se montre peu « invasif ». La Commission se contente de rappeler que le premier rôle incombe aux Etats membres et aux autorités régionales et locales. Ces derniers disposent déjà des outils pour encourager les économies d'énergie : réduire la TVA sur les systèmes de chauffage les plus efficaces et sur l'isolation des bâtiments, encourager les appareils les plus économes en énergie, réduire le chauffage et le conditionnement d'air dans les bâtiments publics, baisser la vitesse maximale autorisée sur les autoroutes (8 millions de tonnes de pétrole économisées), encourager le train, le vélo et la marche, maintenir la température de l'eau dans les chauffe-eau sous 60 °C... « Cela ne va pas bouleverser la vie quotidienne, mais ça peut faire fortement baisser la facture », insiste Timmermans. La Commission invite les Etats à lancer des campagnes de sensibilisation des populations, citant en exemple la campagne belge « J'ai un impact ». Les changements comportementaux permettraient, dit la Commission, de faire rapidement baisser la consommation de gaz et de pétrole de 5 %. Bruxelles propose aux Vingt-Sept de relever leur objectif obligatoire d'amélioration de l'efficacité énergétique, en le faisant passer de 9 à 13 % en 2030.

2

Diversifier l'approvisionnement

Ce fut le premier réflexe dans le débat sur l'indépendance énergétique européenne : changer de sources d'approvisionnement. Dans une nouvelle « diplomatie énergétique », les Vingt-Sept sont

déjà en discussion avec de nombreux fournisseurs potentiels : les Etats-Unis, la Norvège, l'Egypte, l'Algérie, Israël, le Canada, le Qatar... Certains de ces pays pourraient à terme devenir des producteurs d'hydrogène vert à partir d'énergie renouvelable. La Commission a également proposé la création d'une plateforme européenne d'achats collectifs de pétrole et de gaz permettant de fidéliser ces fournisseurs tout en obtenant des prix plus intéressants.

Elle veut aussi diversifier les molécules énergétiques en misant sur l'hydrogène vert. A la fois pour en produire en Europe - 10 millions de tonnes en 2030 - et en important 10 autres millions de tonnes de l'étranger où il sera produit à partir du vent et du soleil. Elle promet 200 millions d'euros pour financer la recherche notamment dans les électrolyseurs. Quant au biométhane (gaz naturel produit notamment à partir d'effluents agricoles), on en prévoit 35 milliards de m³ en 2030 pour la production de chaleur et d'électricité et l'utilisation dans l'industrie, moyennant un investissement de 37 milliards.

3

Booster les énergies vertes

Alors que l'Union promettait de tirer 40 % de sa consommation énergétique des renouvelables en 2030, la part des énergies vertes passe désormais à 43 %, propose la Commission. Soit une augmentation des capacités installées de 1.067 à 1.236 gigawatts. L'objectif est contraignant au niveau européen ; il n'est pas décliné par les Etats membres, mais la Commission fera des « recommandations spécifiques par Etat », a-t-elle annoncé, un objectif indicatif, donc. Or, on sait que la Belgique a déjà quelques soucis avec l'objectif actuel...

La Commission prévoit un doublement de la capacité installée en solaire en 2025 - de 160 à plus de 320 GW installés en 2025 et près de 600 GW en 2030. Cela passera notamment par l'obligation d'installer des panneaux sur tous les nouveaux immeubles publics et commerciaux en 2025 et sur tous les nouveaux immeubles, même résidentiels en 2030. Parallèlement, la Commission veut développer les capacités de production de panneaux en Europe, de même que la formation aux métiers du solaire. « C'est ambitieux, mais on peut le faire », a commenté la présidente de la Commission Ursula von der Leyen.

La capacité installée en éolien passerait quant à elle de 190 à 480 GW en 2030. Constatant qu'entre la notification et la connexion au réseau, un projet éolien met en moyenne six à neuf ans pour sortir de terre (et cinq ans pour un projet solaire), la Commission veut drastiquement raccourcir les délais pour l'octroi des autorisations. Elle propose notamment aux Etats membres de désigner des « go to zones », des zones (proximité d'autoroute, zones construites, lacs artificiels...) où des projets pourraient se développer rapidement. Sur ces territoires, une étude préalable examinerait le respect des contraintes environnementales et autres, afin de dispenser les opérateurs de réaliser une étude pour chaque projet. De quoi réduire le délai d'obtention d'un permis à un an, voire six mois dans le cas d'un *repowering* (remplacement d'une éolienne par une turbine plus puissante). Les projets dans les renouvelables seront désormais considérés « d'intérêt public », dit la Commission.

En 2030, promet Bruxelles, 70 % de la production électrique proviendra de sources renouvelables.

4

Des zones d'ombre

Si les propositions ont reçu un accueil globalement favorable, on relèvera que la Commission annonce qu'il faudra in-



éolien La mer du Nord
électrique verte o

vestir (10 milliards) dans douze projets « fossiles » destinés à permettre l'approvisionnement de certains pays en gaz naturel liquide. Deux milliards seront même utilisés pour permettre l'acheminement de pétrole dans des pays enclavés, jusqu'ici dépendant des importations russes. Par ailleurs, la volonté d'accélérer l'octroi de permis pour les projets renouvelables fait craindre que les règles de protection de l'environnement ne soient piétinées. « On ne change aucune de nos lois environnementales », a promis Timmermans. « Quant aux infrastructures gazières, elles devront être prêtes pour passer à des vecteurs énergétiques verts comme l'hydrogène ou l'ammoniac. »

5

Combien cela coûtera ?

La Commission estime que son plan nécessitera 210 milliards d'euros jusqu'en 2027 (dont 30 dans les réseaux électriques) et 300 milliards jusqu'en 2030. L'essentiel (225 milliards) sera dégagé sous forme de prêts, 75 milliards seront des subventions. L'argent est disponible via la « facilité pour la résilience », il proviendra aussi (20 milliards) de la mise aux enchères de quotas de CO₂ qui ont provisoirement été retirés du marché européen du carbone, enfin, l'exécutif demande aux Etats d'utiliser une partie du fond de cohésion (26,9 milliards) et de fonds agricoles (7,5 milliards) qui leur était initialement destiné.

La Belgique entend quadrupler d'ici 2040 sa production éolienne en mer. © PHOTO NEWS.

BENOÎT JULY
ENVOYÉ SPÉCIAL À ESBJERG (DANEMARK)

Le texte ne manque pas d'ambition. Baptisé « Déclaration d'Esbjerg », du nom de cette ville portuaire du Danemark où il vient d'être signé, il entend faire de la mer du Nord, la « centrale électrique verte de l'Europe ».

Portée par quatre de ses pays riverains qui se considèrent comme des pionniers dans la production d'énergie éolienne, cette Déclaration a été signée par le chancelier Olaf Scholz pour l'Allemagne, par les premiers ministres du Danemark, des Pays-Bas et de la Belgique, en présence de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, qui avait elle aussi fait le déplacement pour souligner l'importance du moment.

Rappelant non seulement les engagements européens, y compris l'annonce « RePowerEU », les derniers rapports du Giec, mais aussi les leçons tirées de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les quatre Etats entendent donc accélérer le mouvement afin de « contribuer à la fois à la neutralité climatique de l'UE et sa sécurité énergétique ».

Pour y parvenir, l'objectif est de donner un grand coup de boost au développement de l'éolien en mer du Nord, en y implantant bien entendu davantage de turbines, mais aussi en la transformant en une « vaste centrale commune » par le biais des interconnexions qui vont relier les parcs éoliens des différents pays.

Sur cette base, « nous visons à atteindre au moins 150 GW d'ici 2050, ce